

Grange monastique de Sauvanès



Sylvie Herpson
Grange monastique

La grange monastique de Sauvanès est une dépendance de l'Abbaye de Sylvanès (Aveyron). Fondée en 1139 sur une terre offerte par le seigneur Ermengaud de Fouzillon, riche en terre et en vignes, elle devint le modèle d'une ferme bien tenue.

Les moines, jusqu'au XII^e

siècle, avaient conservé les méthodes de culture et de viticulture des colons romains, lesquelles avaient été pratiquées pendant les cinq premiers siècles de notre ère.

Quoi qu'il en soit, on suppose, avec quelque vraisemblance, que la grange fut détruite au cours des Guerres de Religion, par le cruel Claude de Narbonne, Baron de Faugères. Ce dernier n'hésita pas à se livrer aux mêmes sévices sur les édifices religieux du Biterrois. En 1790, sous la Révolution française, la Grange Monastique de Sauvanès n'est plus mentionnée dans l'état de l'Abbaye-mère de Sylvanès dont c'était la seule dépendance "viticole". Aujourd'hui, elle "dort" paisiblement au cœur du vignoble de Faugères, laissant aux contemporains le soin de poursuivre l'œuvre.

Recommandations générales

- Respectons le tracé des sentiers pour limiter le piétinement de la végétation et l'érosion.
- Apprenons à connaître et à respecter la faune et la flore, surtout dans les espaces sensibles.
- Ne laissons ni trace de notre passage, ni déchets et emportons les jusqu'à la prochaine poubelle.
- Ne faisons pas de feu dans la nature.
- Ne dégradons pas les cultures et les plantations.
- N'oublions jamais de toujours refermer derrière nous clôtures et barrières.
- Tenons les chiens en laisse, ils pourraient malencontreusement provoquer des dommages ou être victimes d'accidents.
- Ne consommons pas l'eau des ruisseaux, sa limpidité apparente ne signifie pas forcément qu'elle est potable.
- Renseignons nous en période de chasse auprès des communes. Certains itinéraires peuvent être dangereux.
- Informons-nous des règlements d'accès aux réserves naturelles et zones Natura 2000 (les chiens, l'utilisation d'engins sonores et la cueillette des plantes peuvent, dans certains cas, être proscrits).



Recommandations spécifiques

Itinéraire déconseillé en période de fortes chaleurs et de fortes pluies.

Numéro de secours : 112

Sauvanès

Dès le XVIII^e siècle, la vigne prospère au détriment de la culture de l'olivier et des céréales. Au siècle suivant, deux distilleries s'installent au bord du Libron, de gros négociants s'établissent le long de la nouvelle avenue de la Gare : la ligne de chemin de fer Béziers-Graissessac (1857) fut déterminante pour le développement de Laurens... Partez à la découverte des signes de cet âge d'or !

Accès/parking : place des Anciens Combattants, panneau de départ.

Altitude : 141 m

Coordonnées GPS : Long. 3.195856 - Lat. 43.522286

Un problème sur le parcours ?

www.sentinelles.sportsdenature.fr



Informations pratiques

A voir à proximité

- Le Château du XII^e siècle
- Le clocher
- La maison du peuple
- La sculpture du coq triomphant à la mairie
- La grange monastique de Sauvanès
- Le château de Grézan

Pour toutes informations complémentaires, contactez :

Office de tourisme intercommunal des Avant-Monts du Centre Hérault :
www.tourisme-centre-herault.fr

- Roujan : 04 67 24 18 01, tourisme.roujan@avant-monts-centre-herault.fr
- Faugères : 04 67 98 54 73, tourisme.faugeres@avant-monts-centre-herault.fr
- Magalas : 04 67 36 67 13, tourisme.magalas@avant-monts-centre-herault.fr

Pays Haut Languedoc et Vignobles

1, rue de la Voie Ferrée 34360 Saint-Chinian
04 67 38 11 10 - contact@payshlv.com - www.payshlv.com



Pays Haut Languedoc et Vignobles
Tourisme et Patrimoine

Sauvanès Laurens

agence AOC - Béziers - photo couverture : Château de Laurens - Sylvie Herpson / PHLV

Un territoire de projets

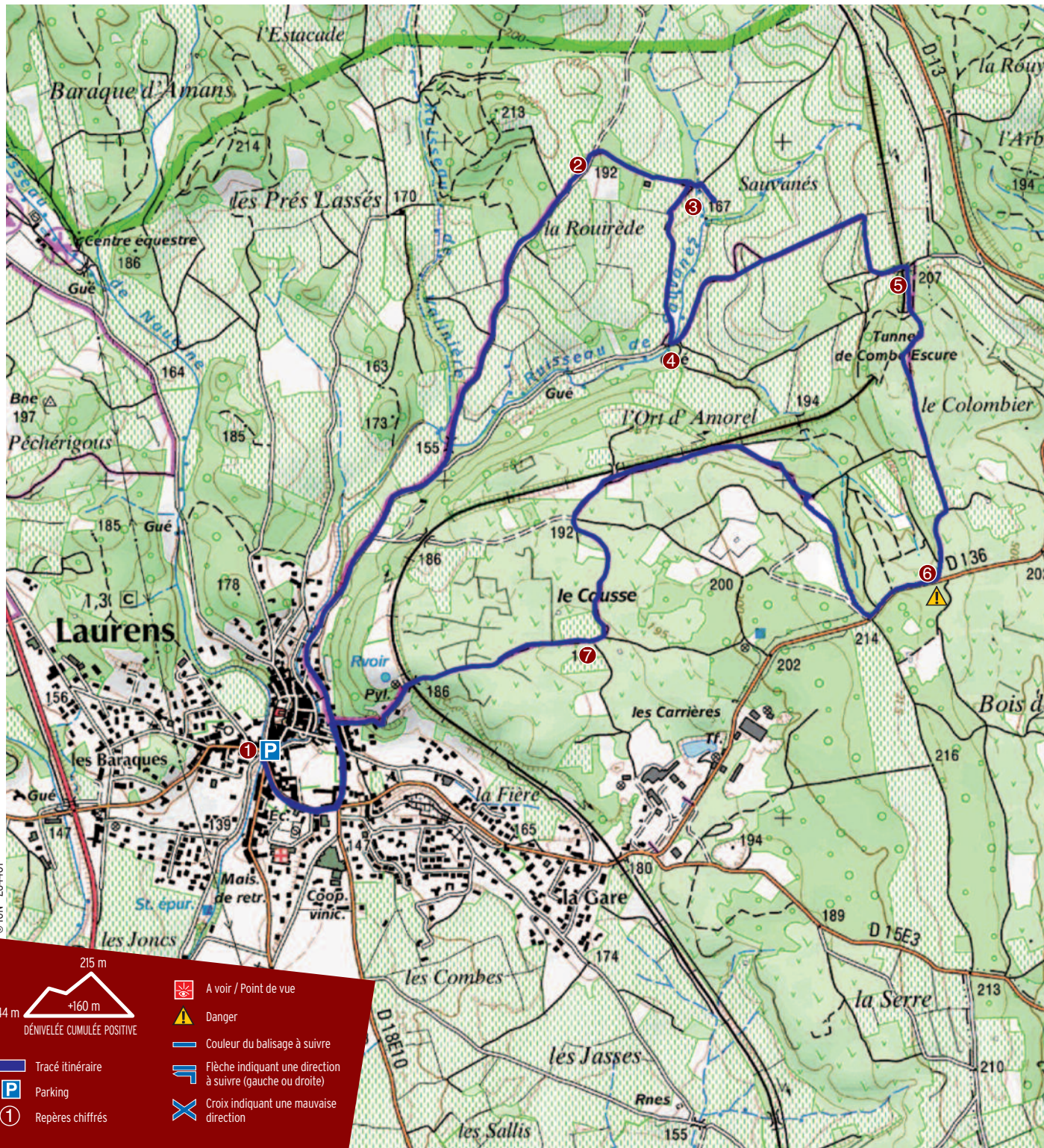
Carte d'identité du sentier **7**

Longueur : 9 km

Durée : 3h

Niveau de difficulté : facile





Sauvanès

1. Monter l'avenue de la Gare, direction Magalas. Au croisement, partir à gauche, poursuivre par cette rue sur plus d'1 km. A l'embranchement, descendre à gauche et suivre sur 1,3 km le chemin goudronné qui plus loin devient un chemin de terre.

2. 135 m, 31 T 516819 4820607
En haut de la colline, descendre à droite le chemin dans la végétation. Le ruisseau passé, faire un aller-retour à droite vers la Grange monastique de Sauvanes. Repasser le ruisseau et bifurquer à gauche.

3. 172 m, 31 T 517102 4820517
Franchir le fossé à gauche, longer la vigne le long du fossé. Bien suivre le balisage.

4. 157 m, 31 T 517045 4820047
Au croisement, passer le gué à gauche et monter vers les pins entre les vignes sur 800 m. Au bâtiment, prendre à gauche jusqu'au pont.

5. 204 m, 31 T 517744 4820266
Le pont passé, s'engager directement à droite sur le sentier qui longe la voie ferrée sur environ 100 m et rejoint une piste après 700 m. L'emprunter à droite jusqu'à la D 136.

6. 210 m, 31 T 517820 4819396
Attention, vous êtes sur la départementale. Suivre la route et prendre à droite jusqu'à la voie ferrée, la longer et la quitter au niveau d'un pont pour continuer à gauche jusqu'à un croisement. Là, aller tout droit et suivre le chemin jusqu'à l'embranchement. Être attentif au balisage.

7. 188 m, 31 T 516809 4819170
A l'embranchement, prendre à droite le long des vignes, passer le pont de la voie ferrée et descendre à gauche la rue du Causse puis à gauche la rue des Granges. Au premier stop, continuer tout droit et au second, descendre à droite vers la place des Anciens Combattants (parking).



Vignoble

Sylvie Herpsom/PHLY

Profil de l'altitude en mètres (à titre indicatif)

